

Objectifs

- Développer des compétences permettant de :
- Conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage et d'enseignement dans l'escrime ;
 - Contribuer au fonctionnement de la structure ;
 - Participer aux activités de la ligue d'escrime.

Conditions d'accès

- Avoir 18 ans au 1 septembre 2014 ;
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ;
- Etre en possession d'un certificat médical déclarant l'aptitude à la pratique et à l'enseignement de l'escrime ;
- Présenter une attestation de recensement et un certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (PAPD) pour les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans ;
- Présenter l'attestation de réussite aux tests liés aux exigences préalables à l'entrée en formation ou certificat ou diplôme admis en équivalence ;
- Satisfaire aux épreuves de sélection.

Modalités de sélection

Épreuves écrites :

- Epreuve de culture générale ;
- Epreuve de culture dans l'activité escrime.

Epreuve orale :

- Entretien de présentation des motivations et du projet professionnel.

Modalités d'obtention

Satisfaire aux épreuves de certification.

Validation

Diplôme professionnel de niveau IV délivré par le ministère chargé des sports.

Sous réserve
d'habilitation
de la DRJSCS de la
région Centre

Contenu de la Formation

La formation est composée en 10 Unités Capitalisables (UC) relatives à :

- Animation et Enseignement de l'escrime ;
- Connaissance et évaluation des publics ;
- Fondamentaux techniques de l'escrime aux trois armes ;
- Développement d'un club ;
- Connaissances de l'environnement de pratique de l'escrime.

Méthodes pédagogiques

Formation basée sur le principe de l'alternance.

La formation alterne :

- 609 heures en centre et salle d'armes (si parcours complet) ;
- 707 heures en structure, sous la responsabilité d'un tuteur diplômé.

Calendrier de la formation

Tests d'exigences préalables : 2 septembre 2014
Sélections : 2 septembre 2014
Positionnement : du 3 au 5 septembre 2014
Formation : du 23 septembre 2014 au 27 mai 2016

Coût de la formation

Frais d'inscription : 37 €
Forfait du positionnement : 192.15 €
Frais pédagogiques : 5572.35 €

**Prise en charge possible des frais
pédagogiques (nous contacter)**

Nouveauté 2014 :

Possibilités d'associer une formation dans le commerce du sport et **d'obtenir une bi-qualification**

Pour plus d'information et inscription :

sef.loiret@orange.fr

02 38 62 84 37

www.sport-entreprise-formation.fr

